

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

LE PROJET DE LICENCE INTERPROVINCIALE.

Bill du Dr RODDICK.

Ce projet, qui occupe depuis quelque temps déjà l'attention de la profession médicale, et qui va certainement entrer dans sa période active à la prochaine session du parlement fédéral, a fait l'objet ces derniers temps d'une série d'articles dans nos journaux de médecine provinciaux. C'est un sujet d'actualité, et un sujet qui intéresse au plus haut point la profession, surtout depuis que la réunion des médecins de l'Association Médicale Canadienne lui a donné, à Toronto, une forme tangible. Car jusque là la question était restée un peu vague, tandis que nous sommes aujourd'hui en présence d'un projet bien défini.

Le principe sur lequel ce projet est basé nous paraît excellent. On dit : abolissons, autant qu'il est possible, les barrières élevées entre chaque province, et faisons en sorte qu'un médecin qui veut puisse obtenir une licence lui permettant d'exercer sa profession sur n'importe quel point de la puissance du Canada. Ce principe a notre entière approbation, et nous croyons sincèrement qu'il sera avantageux pour la profession en général de rendre aussi libre que possible la pratique de la médecine sur le territoire canadien et exigeant toujours, bien entendu, les qualifications voulues. Sur ce point, tout le monde paraît être d'accord, si l'on en juge par les résolutions adoptées par l'Association Médicale Canadienne et les différents collèges provinciaux.

Reste la mise en pratique, et c'est alors que surgissent des questions d'un ordre plus personnel ; car si tout le monde admet le principe général et désire un avantage commun, personne, nous en sommes sûrs, n'a l'intention de sacrifier ses droits ou ses priviléges. Et ce n'est que justice. Chaque province a son organisation propre et le droit exclusif, de par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de gérer les questions d'éducation qui la concerne. C'est un droit indéniable, que personne ne peut lui ôter.

Or, pour réaliser le principe de la licence interprovinciale et en